PLOT RESULTS
2026

UTM	RENDEMENT TN/AC	LAIT/TONNE	BŒUF/ACRE
	21,53	2866	

COOPÉRATEUR	Ryan Van Hal - Southwood Farms	TYPE DE SOL	Sandy Clay Loam	POPULATION	35 000
LIEU	Vauxhall, AB	DRAINAGE	Unknown	RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Potatoes
DOSSIER	148871	IRRIGATION	Yes	DATE DE SEMIS	05/12/2026
TYPE DE PARCELLE	Side-By-Side	LARGEUR DU RANG	15,00		
DIRECTEUR RÉGIONAL	aidan filipchuk-AB	DÉTAILLANT	SIMPLOT - CHIN	DATE DE LA RÉCOLTE	10/06/2026

MARQUE	VARIÉTÉ	POP. À LA RÉCOLTE	% MATIÈRE SÈCHE	% PROTÉINE	% FDA	% FDN	% AMIDON	% LIGNINE	% UNT	IVMSTD	> FDND 48	NET ÉN. LACT.	TONNES PAR ACRE 65 %	TONNES PAR ACRE RÉEL	LAIT/TONNE	LAIT MOYEN ACRE (LB/ACRE)
PRIDE	A5686G2 RIB	31700	43,8	7,1	27,8	49,1	28,7	3,6		80	59		25,9	20,7	2824	25599,5
DEKALB	DKC083-93RIB	34300	47,8	6,5	26,6	50,9	25,3	4,2		77	55		24,17	17,7	2602	22011,5
DEKALB	DKC36-48RIB	32700	46,2	6,5	26,7	50,7	27,9	4,2		78	56		26,395	20	2756	25461
DEKALB	DKC088-04RIB	33700	41,3	6,9	26,2	49,1	28,5	4,1		80	58		23,596	20	2862	23636
DEKALB	DKC088-16RIB	35000	41,5	6,4	27,9	51,1	25,8	4		77	56		23,71	20	2639	21899,9
DEKALB	DKC089-53RIB	35700	41,3	7,4	24,8	48,1	30,3	4,3		80	58		25,522	21,63	2878	25708,4
PIONEER	P8294AM	37300	49	7,2	26,9	48,6	27,4	4,1		78	54		25,428	18,16	2679	23842,9

SEMENCES PRIDE

PRIDE	A5686G2 RIB	33000	42,4	6,7	27,6	48,6	27,2	3,6	79	56	25,112	20,73	2693	23669,7
PIONEER	P80463PCE	34000	52,2	6,5	29,9	53,6	24	3,8	76	56	21,075	14,13	2697	19893,9
PIONEER	P92399PCE	34000	38,9	6,4	25,8	47,7	29,5	3,9	81	60	23,15	20,83	2873	23278,8
PRIDE	A5580G4 RIB	20000	37,7	7,7	27,7	49,1	26,8	3,3	80	59	21,611	20,06	2863	21655
PRIDE	A5686G2 RIB	32500	41,1	7,1	26,4	45,9	29,6	3,2	81	60	20,429	17,4	2869	20513,6
PRIDE	AS1057RR EDF	33000	40,7	7,5	29,4	50	26,9	3,6	79	58	24,106	20,73	2800	23623,4
PRIDE	AS1058G2 EDF RIB	30700	41,8	7,3	30,8	52,5	25,3	3,9	76	55	23,244	19,46	2656	21607,9
PRIDE	A5686G2 RIB	34000	40,4	6,1	24,6	44,9	33,4	3	81	57	23,851	20,66	2830	23624,5
MAIZEX	MS8270R	32000	42,7	6,3	26	46,9	30,3	3,9	82	62	22,932	18,8	2986	23965,8
MAIZEX	MZ2575DBR	35700	50,7	6,7	21,4	41,7	36,4	3,8	83	59	23,221	16,03	3019	24536,7
MAIZEX	MS8632R	33700	41,2	6,2	29,5	52,9	24,7	4,2	77	56	27,462	23,33	2721	26153,3
ENOGEN	E087C2-D	36300	38,1	6,3	28,3	52,1	23,4	4,3	77	56	22,638	20,8	2655	21036,3
ENOGEN	E092C2-D	35000	34,1	6,3	28,3	52,4	21,7	4,2	77	56	23,963	24,6	2498	20951,2
ENOGEN	E094Z4-D	34300	40,8	6,5	24,1	45,5	31,7	3,6	81	59	24,748	21,23	2935	25422,3
PRIDE	A5686G2 RIB	32000	43,3	7,4	24,9	42,4	31,7	3,4	82	57	26,635	21,53	2866	26717,1
	MOYENNES DE LA PARCELLE		42,6	6,8	26,9	48,8	28	3,8	0	79,2	57,4	0	24	19,9	2781,9	23400,4

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soyas Roundup Ready 2 Xtend®. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS. Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soyas Roundup Ready 2 Xtend® ou sur les produits avec la technologie XtendFlex®. La technologie Roundup Ready® 2 contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soyas Roundup Ready 2 Xtend® contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready® Xtend. RIB Complete®, Roundup Ready 2 Xtend®, Roundup Ready 2 Yield®, Roundup Ready®, SmartStax®, VT Double PRO® et XtendFlex® sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink® et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex® est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship® est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.